

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2010 ET LE BUDGET 2011

LES COMPTES de l'exercice 2010 de l'AX ont été supervisés par le cabinet d'expertise comptable «Fiduciaire Prony» dirigé par Alain MARTIN (67). Ils ont été certifiés par Pierre LOEPER (65), commissaire aux comptes. Ils sont présentés selon les normes du Plan comptable des associations applicable à toutes les associations soumises à des obligations légales ou réglementaires d'établissement de comptes annuels (arrêté du 8 avril 1999, publié au *Journal officiel* du 4 mai 1999). Le compte de résultat est présenté en annexe 1 et le bilan en annexe 2. Le budget 2011, approuvé par le Conseil d'administration du 3 février 2011, est en annexe 3.

1. ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

L'exécution du budget 2010 approuvé par l'Assemblée générale du 21 juin 2010 fait l'objet de l'**annexe 1** qui donne le compte de résultat de l'exercice établi selon les normes du plan comptable des associations.

PRODUITS D'EXPLOITATION

La production vendue (abonnements à *La Jaune et la Rouge*, recettes publicitaires, recettes du Bal de l'X) est en hausse de 5% par rapport à l'exercice 2009 (1 266 k€ contre 1 205 k€). Les recettes publicitaires se maintiennent au niveau des années précédentes, l'augmentation des recettes pour *La Jaune et la Rouge* venant compenser la baisse des recettes pour l'Annuaire. Les abonnements à *La Jaune et la Rouge* sont en très léger repli (208 k€ contre 211 k€). Les recettes du Bal ont atteint 97% de l'objectif fixé dans le budget. Pour la première fois depuis la reprise du Bal à l'Opéra Garnier en 2004 le résultat est bénéficiaire en coût complet, le résultat en coût direct étant positif de près de 45 000 €.

Du fait essentiellement de l'augmentation de la cotisation de base, 120 € contre 105 € en 2009 (+ 14%), les cotisations sont en hausse de près de 12,5% (792 k€ contre 704 k€ en 2009) et retrouvent leur niveau de 2008.

Les autres produits (vente d'annuaires, petites annonces...) se maintiennent au niveau des années précédentes.

Les contributions bénévoles sont du même ordre que celles de l'exercice précédent (94 k€ contre 93 k€), la plupart des donateurs étant des membres P de l'Association (promotions antérieures à 1959).

PRODUITS FINANCIERS

Les intérêts et produits assimilés sont à nouveau en baisse de près de 20% par rapport à l'an passé du fait de la situation des marchés financiers (40 k€ contre 48 k€) tandis que les plus-values réalisées se révèlent supérieures à celles constatées en 2009 (127 k€ contre 82 k€).

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels comprennent pour 322 469 € la part de la ristourne sur la prime de l'assurance groupe décès qui revient à l'AX, calculée conformément à la résolution prise en Assemblée générale de juin 2010.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en hausse d'environ 9%, passant de 2 486 k€ en 2009 à 2 707 k€ en 2010.

Les achats et charges externes passent de 1 237 k€ à 1 370 k€ (+ 11%). Cette hausse résulte notamment de l'embauche d'un Webmestre pour la eJR (+ 27 k€), des actions de promotion de *La Jaune et la Rouge* (tirages supplémentaires pour 38 k€), d'une hausse des frais d'impression et de diffusion de l'Annuaire (+ 14 k€), des frais d'installation rue de Poitiers de deux bureaux pour le Président et son assistante (+ 8 k€), d'un volume plus important des actions de communication et des subventions diverses (élèves, groupes X, Sabix, bourses, Fondation).

La masse salariale est toutefois inférieure à celle de l'exercice 2008 (669 k€ contre 713 k€) principalement en raison de l'absence de deux salariées pendant six mois (maladie et accident de travail) et ce, malgré l'embauche, en contrat

aidé, d'une assistante en communication et de l'assistante du Président.

La dotation aux provisions de 449 k€ est en augmentation de plus de 80% par rapport à 2009. Elle correspond aux prêts de la Caisse de Secours, dont les bénéficiaires présentent un risque sur leur capacité de remboursement. Le nombre de camarades ou de familles de camarades secourus est en effet en nette augmentation.

Les autres charges concernent essentiellement les secours directs. Elles sont en repli de 30% par rapport à l'année précédente, l'AX ayant octroyé plus de prêts et moins de secours directs, l'effort de solidarité restant globalement du même niveau.

CHARGES FINANCIÈRES

Les frais financiers se maintiennent au même niveau que l'exercice précédent, tandis que les pertes sur vente de valeurs mobilières sont en très net repli. Le redressement du marché Actions en 2010 a permis pour une deuxième année consécutive de diminuer le niveau des provisions pour moins-values latentes sur les valeurs mobilières (159 k€ contre 268 k€).

CHARGES EXCEPTIONNELLES ET IMPÔTS

Les autres postes de charges (charges exceptionnelles et impôt) n'appellent pas d'observation particulière.

RÉSULTAT

La diminution importante des provisions pour moins-values latentes sur les valeurs mobilières ainsi que l'apport d'une partie de la ristourne de l'assurance décès font que le résultat de l'exercice 2010 est bénéficiaire (316 k€). Il y a toutefois lieu d'observer que ce résultat est du même ordre de grandeur que ladite ristourne, laquelle n'a pas un caractère pérenne. Il importe en conséquence de mettre en place une politique d'accroissement des ressources (promotion de *La Jaune et la Rouge*, relances pour les cotisations...) et de hiérarchisation des dépenses.

2. ANALYSE DU BILAN

Le bilan fait l'objet de **l'annexe 2**, avec rappel du bilan de l'exercice précédent avant affectation du résultat. Il est présenté selon les normes du Plan comptable des associations.

Les valeurs mobilières (titres) sont évaluées à l'actif (brut) à leurs valeurs d'origine. Les moins-values latentes, dont le total est de 159 086 €, sont prises en compte en provision. Le montant net est en croissance de 3% par rapport à 2009 (6 764 k€ contre 6 587 k€). Les moins-values et les plus-values latentes globales au 31 décembre 2010 sont portées sur le tableau ci-contre qui reprend la répartition entre dotation et hors dotation.

Nota : il convient d'ajouter à ces valeurs mobilières de placement les valeurs mobilières de l'actif circulant pour un montant de 1 786 648 €. Il s'agit en particulier du placement de la trésorerie engendrée par les primes d'assurance décès AX-CNP (environ 430 k€) récoltées en fin d'exercice pour être reversées globalement à la CNP au mois d'avril de l'exercice suivant et des titres de legs Dargelos (1 360 k€).

Les autres lignes du bilan n'appellent pas de commentaire particulier.

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 315 704 € au report à nouveau, qui s'élèverait ainsi à 2 221 k€ contre 1 905 k€ à fin 2010.

4. BUDGET 2011

Le budget de l'exercice 2011 a été arrêté par le conseil du 3 février 2011. Il est repris en **annexe 3**. Les charges d'exploitation devraient progresser de 7% en raison des actions nouvelles validées par le Conseil d'administration et entreprises par le Président. Concernant les produits d'exploitation, l'objectif est une hausse de 9% grâce notamment à des actions de relance pour les cotisations et de promotion de *La Jaune et la Rouge*. Le résultat d'exploitation devrait être bénéficiaire de 50 k€ tandis que, comme les années précédentes, le résultat final de l'exercice dépendra des réalisations de moins-values ou de plus-values sur valeurs mobilières, de l'évolution des portefeuilles de titres en

2011 et de la situation des engagements de la Caisse de Secours.

5. RÉSOLUTIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'AX arrêtés au 31 décembre 2010 tels que présentés dans le Rapport du trésorier et le Rapport du commissaire aux comptes, approuve ces comptes ainsi que l'affectation de l'excédent de l'exercice pour un montant de 315 704 € au report à nouveau.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2011 arrêté par le Conseil du 3 février 2011 et donné en annexe 3.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale exprime ses remerciements aux camarades et parents de camarades auteurs de libéralités et de dons en faveur de l'AX au cours de l'année 2010 ainsi qu'aux membres du Comité de la Caisse de Secours pour leur activité et leur dévouement. ■

AFFECTATION DES VALEURS MOBILIÈRES	VALEUR D'ORIGINE	VALEUR BOURSIÈRE	MOINS-VALUES LATENTES	PLUS-VALUES LATENTES
Total affecté à la dotation	2 749 112 €	3 314 639 €	576 €	566 103 €
Total affecté hors dotation	4 175 666 €	4 224 538 €	158 510 €	207 382 €

COTISATION 2011

PROMOTIONS	MEMBRE SEUL			2 ^E MEMBRE D'UN COUPLE D'ADHÉRENTS (SANS ABONNÉ JR)
	COTISATION	ABONNEMENT JAUNE ET ROUGE	TOTAL	
• 1996 et antérieures	120 €	40 €	160 €	60 €
• 1997-1999	105 €	40 €	145 €	52 €
• 2000-2003	78 €	30 €	108 €	39 €
• 2004	50 €	20 €	70 €	25 €
• 2005	30 €	10 €	40 €	15 €
• 2006	26 €	10 €	36 €	10 €
• 2007	10 €	5 €	15 €	5 €
• 2008-2010	10 €	gratuit	10 €	5 €
• Titulaire d'un master 2007 et avant	78 €	30 €	108 €	39 €
• Titulaire d'un master 2008	50 €	20 €	70 €	25 €
• Titulaire d'un master 2009	30 €	10 €	40 €	15 €
• Titulaire d'un master 2010	26 €	10 €	36 €	10 €
• Master étudiant	10 €	gratuit	10 €	5 €
• Titulaire d'un doctorat avant 2004	120 €	40 €	160 €	60 €
• Titulaire d'un doctorat 2004-2010	78 €	30 €	108 €	39 €
• Doctorants	50 €	20 €	70 €	25 €

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport du commissaire aux comptes

EN EXÉCUTION de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique-AX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréc-

iations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel

applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2011

Pierre LOEPER,
commissaire aux comptes,
membre de la Compagnie de Paris

RAPPORT SPÉCIAL

MESDAMES, MESSIEURS,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association et en application de l'article L. 612-5 du Code de commerce, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer sur la base des informations qui m'ont été données les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Il a été porté à ma connaissance la convention suivante conclue au cours de l'exercice. L'AX est actionnaire de la Maison des X à hauteur de 6 702 actions représentant 76 % du capital.

Nature de la convention

Une convention de compte courant a été conclue en date du 17 mars 2010 entre l'AX et la Maison des X à effet jusqu'au 31 décembre 2010. Figurent dans le compte courant d'associé la remise volontaire de fonds par l'AX, les intérêts versés par la Maison des X et les remboursements à l'AX des sommes avancées. Le principe de cette convention a été approuvé par le Conseil d'administration de l'AX en date du 15 octobre 2009.

Modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, l'AX a accordé à la Maison des X une avance d'un montant de 160 000 € ; cette avance a été remboursée, intérêts compris au taux de 1,5% (soit 1 072 €), au cours du même exercice.

J'ai effectué les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission ; cette doctrine requiert la vérification de la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues. Au terme de mes travaux je n'ai pas d'observation à formuler sur cette concordance.

Fait à Paris, le 5 avril 2011

Pierre LOEPER, commissaire aux comptes,
membre de la Compagnie de Paris

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2010

(EN €)

PRODUITS	31/12/10	31/12/09
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 266 551	1 204 961
Total I	1 266 551	1 204 961
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		
Reprise sur provisions amortissements et transferts de charges	252 998	186 568
Cotisations	792 284	703 924
Autres produits	97 630	112 629
Dons	93 922	92 773
Legs	5 091	2 900
Total II	1 241 925	1 098 794
Produits financiers		
Différences positives de changes		
Intérêts et produits assimilés	40 210	48 007
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	126 528	81 631
Reprise sur provisions pour dépréciation VMP	267 708	679 972
Total III	434 445	809 610
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	352 433	9 273
Sur opérations en capital	-	-
Reprise/provision dépréciation créance	-	131 494
Total IV	352 433	140 767
Total des produits I+II+III+IV	3 295 354	3 254 133
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Résultat - Perte		
TOTAL GÉNÉRAL	3 295 354	3 254 133

CHARGES	31/12/10	31/12/09
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières		
Autres achats et charges externes	1 369 817	1 236 909
Impôts, taxes et versements assimilés	29 788	33 024
Salaires et traitements	462 207	500 459
Charges sociales	206 602	212 795
Dotations aux amortissements et aux provisions		
sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 817	5 353
sur immobilisations : dotations aux provisions	449 829	244 463
sur actif circulant : dotation aux provisions		
pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	181 487	253 468
Total I	2 706 547	2 486 471
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Différences négatives de changes		
Intérêts et charges assimilées	25 007	23 196
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	65 038	88 395
Dotation aux provisions pour dépréciation VM	159 086	267 708
Total III	249 131	379 298
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 450	138 480
Sur opérations en capital	-	-
Dotation aux amortissements et aux provisions	-	-
Total IV	12 450	138 480
Impôt sur les sociétés (V)	11 522	4 993
Total des charges (I II III IV V)	2 979 650	3 009 243
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Résultat - excédent	315 704	244 891
TOTAL GÉNÉRAL	3 295 354	3 254 133

BILAN 2010

(EN €)

ACTIF	BRUT	31/12/10 AMORT. ET PROV.	NET	31/12/09 NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	166 906,92	132 408,72	34 498,20	36 510,31
Concessions brevets licences logiciels	105 927,31	71 429,11	34 498,20	36 510,31
Autres	60 979,61	60 979,61		
Immobilisations corporelles	229 763,72	104 138,16	125 625,56	113 608,41
Terrains	0,15		0,15	0,15
Constructions	-		-	-
Installations techniques matériels outillage	123 049,26	104 138,16	18 911,10	6 893,95
Autres	106 714,31		106 714,31	106 714,31
Immobilisations financières	8 133 593,29	603 991,59	7 529 601,70	7 248 212,61
Participations	136 634,08	5 000,00	131 634,08	131 634,08
Prêts	1 073 516,10	439 905,45	633 610,65	529 260,79
Titres	6 923 443,11	159 086,14	6 764 356,97	6 587 317,74
Total I	8 530 263,93	840 538,47	7 689 725,46	7 398 331,33
ACTIF CIRCULANT				
Stock et encours	-		-	-
Créances usagers et comptes rattachés	247 472,16	9 923,24	237 548,92	147 985,77
Valeurs mobilières de placement	1 786 648,60		1 786 648,60	2 073 030,12
Disponibilités	307 541,60		307 541,60	157 974,05
Charges constatées d'avance	29 765,66		29 765,66	27 084,97
Total II	2 371 428,02	9 923,24	2 361 504,78	2 406 074,91
TOTAL GÉNÉRAL	10 901 691,95	850 461,71	10 051 230,24	9 804 406,24

PASSIF AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	31/12/10	31/12/09
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs	3 970 966,46	3 970 966,46
Réserves	2 673 997,58	2 673 997,58
Report à nouveau	1 905 325,18	1 660 434,50
Résultat comptable de l'exercice	315 703,72	244 890,68
Total I	8 865 992,94	8 550 289,22
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	264 467,60	249 127,63
Dettes fiscales et sociales	144 750,93	131 705,84
Autres dettes	571 026,77	785 225,55
Produits constatés d'avance	204 992,00	88 058,00
Total II	1 185 237,30	1 254 117,02
TOTAL GÉNÉRAL	10 051 230,24	9 804 406,24

PROJET DE BUDGET 2011

(EN €)

CHARGES	BUDGET 2010	RÉALISATION 2010	BUDGET 2011
CHARGES D'EXPLOITATION			
Administration	262 490	308 630	370 006
Bal de l'X	499 045	493 337	537 637
Bureau des Carrières et Manageurs.com	205 476	215 988	224 078
<i>La Jaune et la Rouge</i>	515 545	541 058	550 932
Annuaire	325 917	313 359	321 056
Divers (CNISF, gestion CNP...)	71 852	72 712	73 634
Total hors Caisse de Secours	1 880 325	1 945 084	2 077 342
Provision prêts Caisse de Secours	243 000	439 905	434 400
Caisse de Secours	294 360	221 947	265 589
Total Caisse de Secours	537 360	661 852	699 989
Total des charges d'exploitation courante	2 417 685	2 606 936	2 777 331
Résultat d'exploitation courante			
CHARGES FINANCIÈRES			
Pertes sur valeurs mobilières	pm	65 038	pm
Frais financiers	28 000	23 329	24 000
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières	pm	159 086	pm
Provision pour Manageurs.com	pm	9 923	pm
Total charges financières	28 000	257 376	24 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Projet associatif (évolution eJR)			20 000
Subventions (FX, KÈS, SHX, SABIX, XMP-Entrepreneur)	31 000	51 192	57 400
Communication	56 000	64 146	70 000
Total charges exceptionnelles	87 000	115 338	147 400
TOTAL DES CHARGES	2 532 685	2 979 650	2 948 731

PRODUITS	BUDGET 2010	RÉALISATION 2010	BUDGET 2011
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	800 000	792 284	820 000
Contributions bénévoles	91 000	93 906	95 000
Bal de l'X	508 280	493 683	540 596
<i>La Jaune et la Rouge</i>	515 000	626 711	561 000
Annuaire	220 000	154 322	155 000
Reprise réserve CNP			126 257
Divers	94 000	99 062	95 500
Total hors Caisse de Secours	2 228 280	2 259 968	2 393 353
Reprise provision prêts Caisse de Secours	243 000	243 463	434 400
Total Caisse de Secours	243 000	244 463	434 400
Total des produits d'exploitation courante	2 471 280	2 504 431	2 827 753
Résultat d'exploitation courante	53 595	-102 505	50 422
PRODUITS FINANCIERS			
Profits sur valeurs mobilières	pm	126 528	pm
Revenus mobiliers	60 000	39 149	50 000
Reprise provision pour dépréciation des valeurs mobilières	pm	267 708	pm
Total produits financiers	60 000	433 385	50 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Dons et legs	pm	5 107	15 000
Participation CNP		322 469	133 333
Produit exceptionnel		29 962	
Total produits exceptionnels		357 538	148 333
TOTAL DES PRODUITS	2 531 280	3 295 354	3 026 086
Résultat de l'exercice	-1 405	315 704	77 355